

Florirail Début du processus d'ouverture de ligne

Les membres de Florirail ont tenu leur assemblée générale à la Maison des associations de Guebwiller, en présence du conseiller général, Alain Grappe, des maires-adjoints Bernard Laplagne, de Guebwiller, et Fernand Bohn, de Soultz.

Dans son rapport moral, le président de Florirail, Mathieu Taquard a évoqué l'engagement de la Région pour la réouverture de la ligne Bollwiller-Guebwiller, inscrite au Contrat de plan État – Région 2014 – 2020. « *Nous avons le plaisir de vous annoncer, après 22 ans de lutte, le début du processus de réouverture de la ligne ferroviaire Bollwiller – Guebwiller* », a annoncé le président, promettant d'informer les membres « *au fur et à mesure de nos connaissances sur l'avancement du projet, sur le matériel roulant et les différentes étapes, consultations, études, options choisies, travaux et mise en service [...] un projet pertinent et nécessaire* ». Et d'énumérer les 40000 habitants du bassin de la ligne, dont 3000 lycéens et des centaines d'étudiants, qui pourraient être intéressés par cette réouverture.

Il a salué le travail des fondateurs de Florirail et a remercié toutes les personnes qui les ont soutenus, avant de commenter une vidéo projection des activités de 2013. Plusieurs projets sont prévus pour 2014 : des activités avec l'Écomusée, des excursions à Sarreguemines, en Suisse et la ligne des Hironnelles dans le Jura, la mise à jour et l'évolution du site internet, une vidéo des recherches sur la ligne Colmar – Ensisheim – Bollwiller.

Au cours de la partie statutaire, Corinne Taquard et Stéphane Hissler ont été désignés vérificateurs aux comptes. Ont été élus membres du bureau pour deux ans : Mathieu Taquard président, Pierre Bischoff et Jean-Maurice Knecht vice-présidents, Stéphane Hissler secrétaire, Jean-Jacques Braesch trésorier, David Schangel, Thierry Braun, Daniel Ezcurra, Jean-Frédéric Lehmann, Robert Zagala et Jean-Jacques Studer assesseurs. Les cotisations ont été maintenues à 10 €/jeunes et demandeurs d'emploi, 15 €/individuelle, 20 €/famille ou bienfaiteur, 40 €/entreprise.